

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



ÉTAT DU LÉMAN: AMÉLIORATION NE SIGNIFIE PAS DÉMOBILISATION

Dans son dernier bulletin d'information, daté de février 1997, la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman, la CIPEL, publie les résultats de ses études sur l'état du lac.

Nous présentons ci-dessous de larges extraits (en italique) des conclusions du Conseil scientifique de cette commission parus dans la « Lettre du Léman »:

L'évolution positive des teneurs en nutriments

La diminution des concentrations en phosphore se poursuit (baisse de 54% depuis 1979 - figure 1). La concentration moyenne est de 41 microgrammes de phosphore par litre. La concentration en azote nitrique se stabilise depuis 1989. Elle est en moyenne de 0,57 milligramme d'azote par litre en 1995.

Une météo défavorable au mélange des eaux

Pour la dixième année consécutive, l'hiver 1995-1996 n'a pas été assez froid pour refroidir suffisamment les eaux et permettre ainsi

un mélange complet et une réoxygénation des couches profondes. La concentration en oxygène des eaux du fond est à fin 1996 très basse (moins de 1 milligramme d'oxygène par litre - figure 2).

L'évolution des algues

L'automne 1996 a été marqué par le développement important d'une algue filamenteuse (*Mougeotia gracillima*) qui, en se fixant sur les filets dérivants (appelés grands pics) des pêcheurs professionnels les rend visibles et par conséquent totalement inefficaces. Cette algue avait déjà causé les mêmes nuisances dans les années 60, alors que la concentration en phosphore était du même ordre qu'actuellement. Afin d'éviter des développements de phytoplancton parfois encore excessifs et les nuisances qui en résultent, il est nécessaire de poursuivre l'effort de déphosphatation. La décroissance de la concentration en phosphore dans l'eau du Léman a entraîné des modifications du phytoplancton qui font apparaître sur le long terme une diminution de la biomasse.

Quelques chiffres encourageants:

- Le rendement annuel d'élimination du phosphore dans les STEP (ndr. Stations d'épuration) du bassin du Léman (moyenne pondérée du rendement des STEP) est passé de 79% en 1992 à 87,5% en 1995.
- Réduction globale des apports de phosphore: Sur les apports globaux de phosphore (sans prendre en compte les apports d'origine diffuse) de l'ordre de 460 tonnes par an en 1991, on constate actuellement une diminution de 105t/an, soit une réduction de 23%.

Ces résultats d'analyse mettent en évidence la poursuite de l'évolution positive de l'état du lac, ce qui est très encourageant pour tout le monde. Toutefois, paradoxalement, ce sont souvent les derniers pas qui sont les plus difficiles à franchir car la démobilité a tendance à réapparaître dès que les menaces s'éloignent.

Il faut donc rester vigilants et mobilisés jusqu'au bout et nous comptons sur votre fidèle soutien pour continuer la lutte.

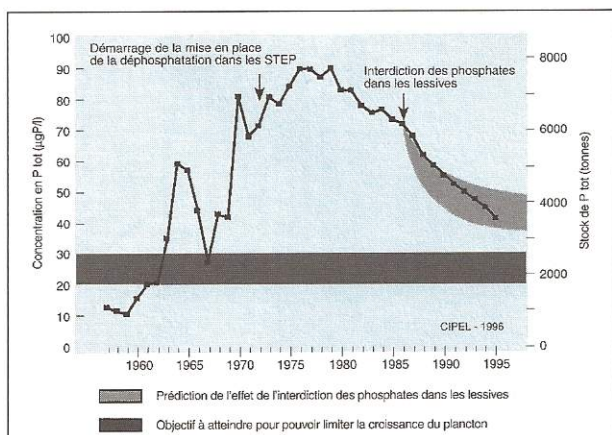


Figure 1 - Graphique: Evolution du phosphore dans le Léman (Grand-Lac)

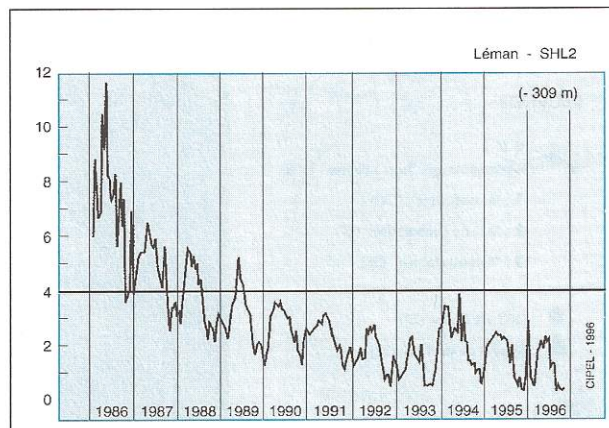


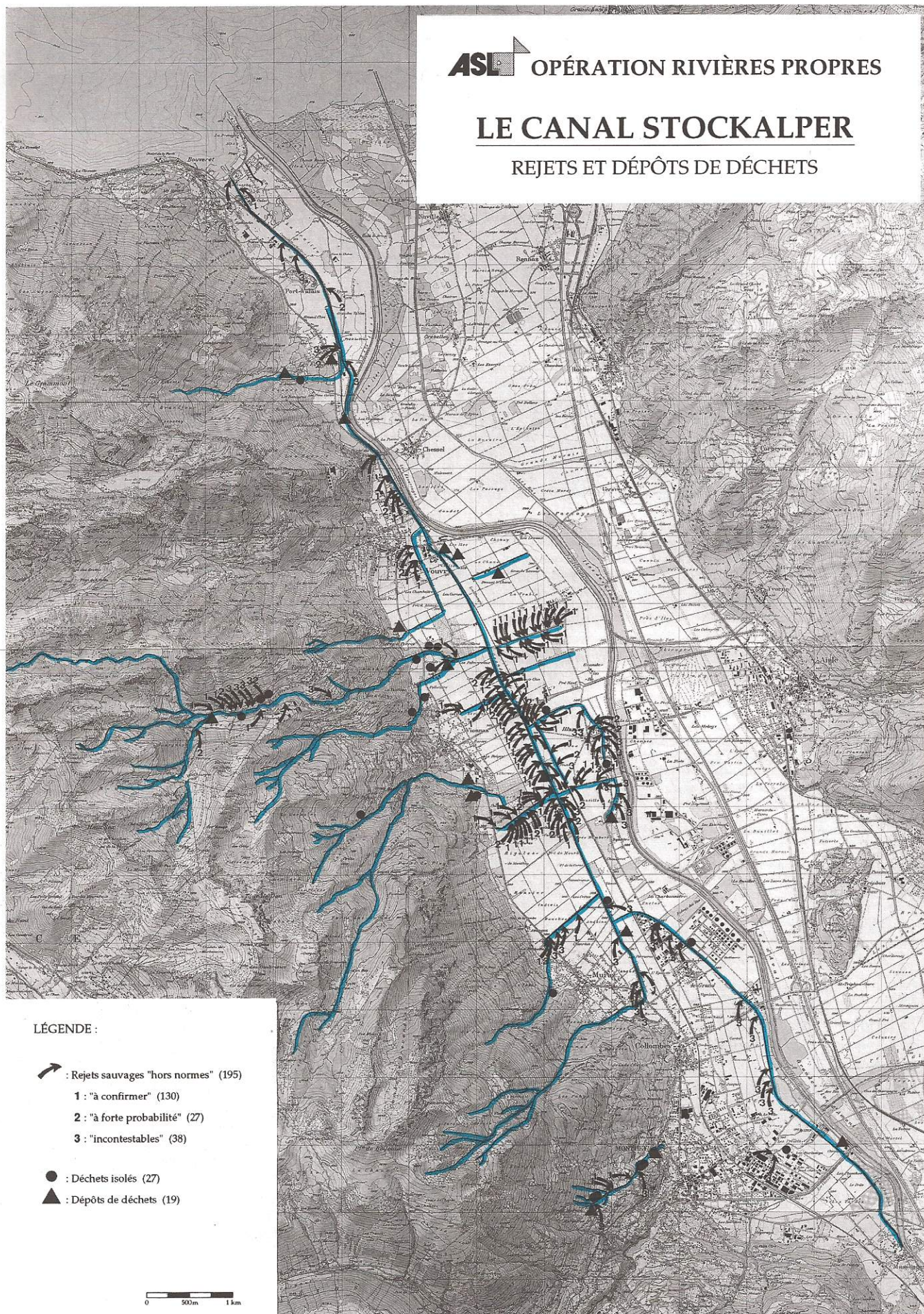
Figure 2 - Graphique: Oxygène au fond du Léman (mg/l)

ASL OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES




LE CANAL STOCKALPER

REJETS ET DÉPÔTS DE DÉCHETS

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 16.5.97



LÉGENDE :

-  : Rejets sauvages "hors normes" (195)
 - 1 : "à confirmer" (130)
 - 2 : "à forte probabilité" (27)
 - 3 : "incontestables" (38)
-  : Déchets isolés (27)
-  : Dépôts de déchets (19)

0 500m 1km

OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES»

EN VALAIS

Un peu d'histoire...

En 1651, le Grand Bailly Gaspard de Stockalper entreprend la création d'un canal navigable entre Collombey et le Lac Léman, ayant pour fonction principale le transport du sel; Gaspard de Stockalper entrevoyait alors de belles perspectives de développement économique. Le canal est ouvert à la navigation en 1659, mais il ne concerne que la liaison de "Collombey-Vouvry". L'ouvrage sombre ensuite dans l'oubli jusqu'au milieu du 19^e siècle, car en cette période, on est préoccupé par les débordements fréquents du Rhône et prio-

rité est donc donnée à l'assèchement et à l'assainissement de la plaine du Rhône. Une des solutions proposées pour parvenir à cette fin est la réfection du Canal de Stockalper et sa prolongation jusqu'au Léman, qui s'est faite en 1879. Ce canal longe le cours du Rhône sur sa rive gauche depuis Collombey jusqu'au Lac Léman, au village du Bouveret. Il reçoit plusieurs torrents sur sa rive gauche, dont l'Avançon est le plus grand; par le Canal de Bras Neuf, affluent de la rive droite se jettant peu en aval de Muraz, le réseau hydrographique du Canal Stockalper s'étend jusqu'à Massongex.

Communes concernées par le bassin versant du Canal Stockalper:

Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Port-Valais, Troistorrens, Vionnaz et Vouvry.

Résultats

L'Opération Rivières Propres de l'ASL a permis d'identifier et de localiser :

Les rejets suspects:

catégories:	
- pollution à confirmer	130 rejets
- fortes probabilités de pollution	27 rejets
- pollution incontestable	38 rejets
Total	195 rejets

Les déchets:

- déchets isolés	27 stations
- dépôts de déchets	19 stations
Total	46 stations

La Loterie romande soutient l'«Opération rivières propres»

En raison de l'étendue du territoire, du nombre restreint d'habitants et par conséquent du nombre peu élevé de bénévoles, l'ASL est contrainte de fonctionner sur une base professionnelle en Valais. Gilles Rudaz, assisté de nos permanents, s'occupera cet été des rivières valaisannes. C'est pourquoi nous saluons vivement les dons des sections de la Loterie Romande : Vaud FS 60'000.—, Genève FS 60'000.—, Valais FS 50'000.—. L'ASL ayant estimé les besoins financiers pour terminer cette opération dans les

trois années à venir à quelque FS 500'000.—, il ne reste plus « que » FS 330'000.— à trouver !

Le lac: une source de vie essentielle à la bonne santé de la population

« Le bon état de santé d'une population dépend de mesures qui ne sont pas toujours d'ordre médical: protéger l'environnement, bien aménager le territoire, assurer une bonne formation, veiller à la protection du travailleur ou lutter contre le chômage sont des mesures qui peuvent avoir autant d'effets sur la santé d'une population que des investissements technologiques lourds dans les systèmes hospitaliers.

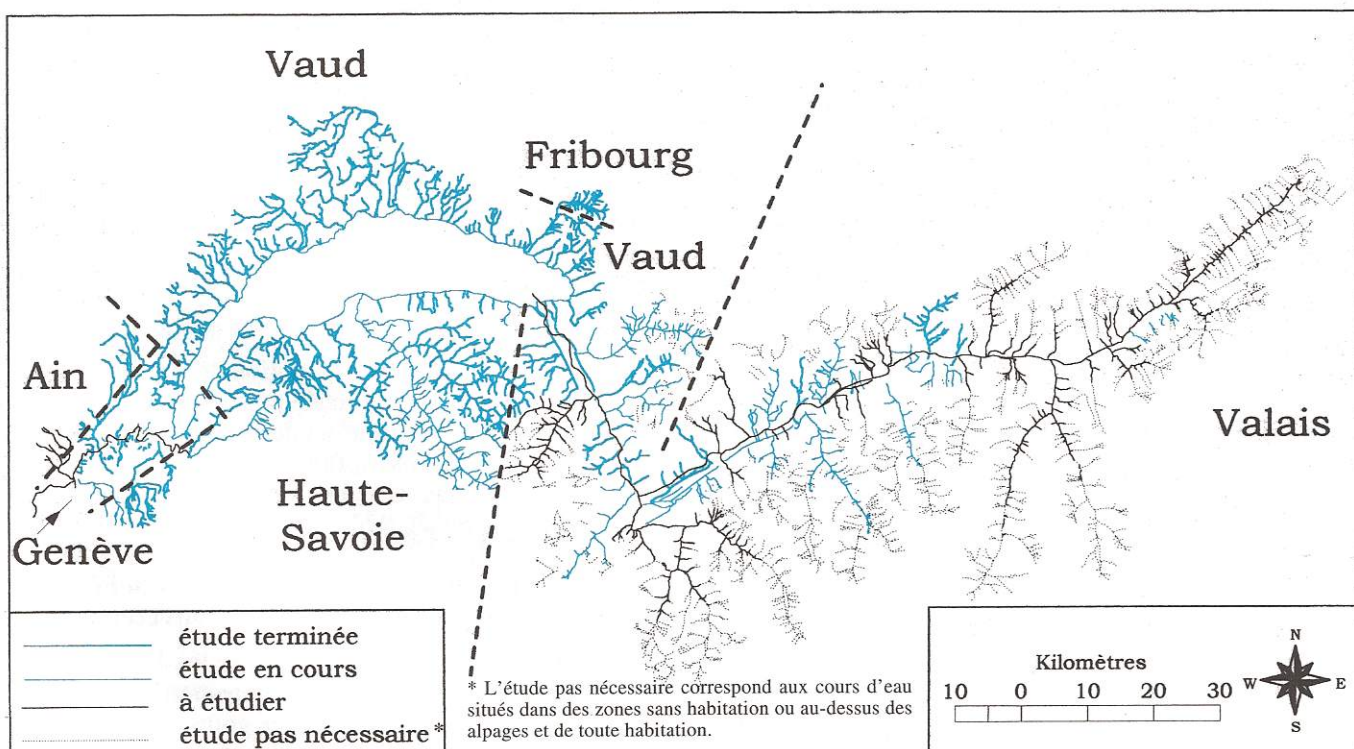
Dans cette perspective, les mesures de rationalisation du système de santé doivent donc s'ac-

compagner de mesures portant sur l'amélioration de l'environnement social (formation, emploi, logement, relations sociales...) et sur l'amélioration de l'environnement physique (eau, air, bruit...).

C'est pourquoi la Loterie romande, soutenue par les autorités cantonales, a accordé une aide financière à l'Association pour la Sauvegarde du Léman: le programme « Un lac et des rivières propres pour l'an 2000 » assure, à terme, la protection d'une source de vie qui est essentielle à la bonne santé de la population. »


Guy-Olivier SEGOND
Conseiller d'Etat

Situation de l'«Opération rivières propres» en mai 1997



Réalisé par A. Lehmann et M. Stauffacher / Université de Genève



■ Opération Léman Rives Propres: Nous recherchons des plongeurs...

L'ASL a pu recruter des plongeurs grâce aux panneaux qu'elle a exposés au Centre Balexert à Genève. Mais il reste encore bien des tronçons de rives à visiter. Alors, jetez vous à l'eau ... et appelez l'ASL pour plus de renseignements au tél. 022 / 736 86 20 !

■ Passeports vacances

L'ASL cherche des accompagnants bénévoles pour les traditionnels passeports vacances d'été mis sur pied avec les Services des loisirs vaudois et genevois : trois journées sont prévues, à Lausanne, le 7 juillet 1997 et à Genève, les 16 juillet et 13 août 1997.

■ Agriculture et pollution diffuse

Suite à l'étude réalisée sur l'agriculture et les pollutions diffuses (voir LEMANIQUES No 23), la Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau RMC ont créé la lettre « Terres du Léman » qui est destinée à informer largement les milieux agricoles sur les moyens à mettre en oeuvre pour diminuer la pollution du Lac.

■ Journée mondiale de l'environnement

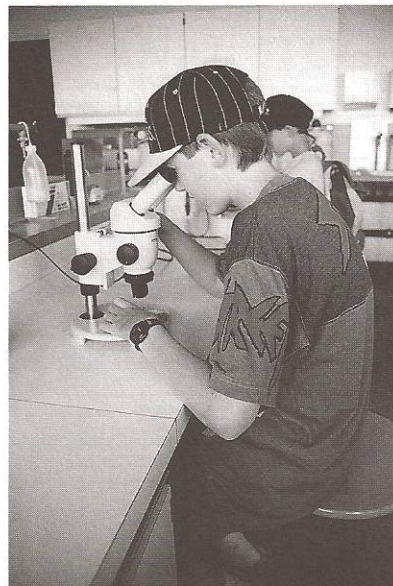
L'ASL a installé son stand, le 7 juin, dans un chapiteau dressé à Plainpalais, Genève, où de nombreux visiteurs sont venus se renseigner sur l'avancement de l'OPERATION RIVIERES PROPRES.

■ Nettoyage de rivières: Nous attendons des volontaires!

Cette année, ce sont «la Sorge» et «la Chambronne» qui feront l'objet de la « putze », le 13 septembre 1997. Pour participer, appelez Pierre-Alain Givel au tél. 021/ 801 45 45 !

■ Cours populaire sur l'environnement - comprendre et agir 1997/98

Organisé par le Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, le Musée d'Ethnographie de la Ville



Edité par ASL: C.P. 629
CH-1211 Genève 4

1211 Genève 4
JAB

■ Donateurs 1996

Lors de l'assemblée générale, le président, Jean-Bernard Lachavanne, a vivement remercié tous les membres cotisants grands et petits dont le fidèle soutien permet la poursuite des activités de l'association. Des remerciements particuliers ont été adressés aux grands donateurs:

	FS
Marc Maillefer	55 000.-
La Ville de Genève	20 000.-
La Municipalité de Lutry	13 978.-
Germaine de Maria	5 000.-
Jean-Christophe Egli	5 000.-
Nestlé SA	5 000.-
La Genevoise Assurance	2 000.-
Municipalité de Mont s/Lausanne ...	1 400.-
La mairie de Jussy	1 000.-
Fondation Bellerive	1 000.-
Hôtel Century	1 000.-

de Genève, l'Académie internationale de l'environnement, la Société suisse pour la protection de l'environnement, avec la collaboration de l'ASL.

Renseignements et inscriptions : Association des Amis du Jardin botanique, c.p. 60,
1292 Chambésy - tél. 022 / 418 51 12

■ Des festivités en perspective: Les « Fêtes du Rhône 1997 » - Port-Valais-Le Bouveret

Trois jours de fête et de gastronomie les 15-16-17 août 1997 avec un programme de manifestations, d'expositions et de spectacle pour tous les goûts.

Renseignements: Bureau de réservation, Fêtes du Rhône 1997, CH -1897 Le Bouveret